

OFFRE D'EMPLOI

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

La communauté de Communes Fumel Vallée du Lot est une collectivité de 25 000 habitants dans le département du Lot-et-Garonne. C'est un territoire en pleine reconversion économique, dans un cadre privilégié, où cohabitent espaces ruraux et urbains. La collectivité a pour vocation d'associer ses communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Venez rejoindre nos équipes !

- La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en dehors des jours fériés, du vendredi de l'ascension et des fermetures annuelles. (1 semaine aux vacances de printemps, 4 semaines en août et 2 semaines à Noël).
- Cette structure accueille 50 enfants répartis en 2 groupes :
 - ✓ Les plus jeunes de 3 mois à environ 15-18 mois,
 - ✓ Les plus grands d'environ 15-18 mois jusqu'à l'entrée à l'école,
- La crèche se situe : 3 passage Paul Froment 47500 Fumel

Vos missions

Dans le cadre d'une vacance de poste, la communauté de communes recherche un(e) auxiliaire de puériculture pour compléter l'équipe de la crèche de Fumel.

L'auxiliaire de puériculture réalise les activités d'éveil et les soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Il/ elle garantit aux enfants un environnement rassurant, stimulant et propre.

Vos principales missions seront :

- L'accueil, l'information et l'accompagnement des enfants et de leur famille,
- Les soins quotidiens aux enfants,
- La contribution à l'éveil, au développement et à la sociabilisation des enfants,
- La participation à l'entretien de l'environnement immédiat des enfants et des matériels de soins et ludiques
- La participation à la vie du projet de l'établissement.

Profil

FUMEL VALLÉE DU LOT

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

Vous êtes titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

Vous connaissez les étapes du développement physique, moteur, et affectif de l'enfant.

Vous avez la connaissance des protocoles et des règles d'hygiène et de sécurité.

Vous aimez travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Vous savez faire preuve à la fois de responsabilité, de rigueur, de pédagogie, d'imagination, d'esprit d'initiative et de douceur auprès des enfants.

Vous êtes disponible et ponctuel.

Conditions d'emploi

Poste de catégorie B – Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux.

Titulaire ou contractuel - Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire. Les agents recrutés par ce fondement juridique sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans.

Temps de travail : 37 heures 30 avec 15 jours de RTT.

Horaires variables par roulement dans une amplitude située entre 7h30 et 18h30
Ces horaires doivent s'adapter en fonction des nécessités de service et peuvent changer.

Localisation

Vos missions se dérouleront dans les locaux de la crèche de Fumel.

Candidature

Ce poste attire votre attention mais vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter.

Vous vous reconnaissez dans le profil ? Alors, n'attendez plus et envoyez-nous votre candidature :

CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes « Fumel Vallée du Lot » à déposer via le lien suivant : <https://jobaffinity.fr/apply/3kafh9hmr8iivu3m3>

Date limite des candidatures : 15 juillet 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com